



> [Cliquez ici pour voir la page de l'article](#)

Saint-Herblain. Une exposition sur les habitants du Sillon de Bretagne

L'appartement cliché

Le projet des « *Grands Ensembles* » est de retour avec son 2^e épisode à découvrir dans l'appartement 1410.

Au coeur du Sillon de Bretagne se trouve l'appartement atypique d'Emmanuel Ligner et de Tesslye Lopez. Des photographies polaroïdes et argentiques d'hommes et de femmes de tous âges jonchent ses murs. Lui est photographe et elle vidéaste. Tout deux font partis de l'association Le Bruit de mon OEil.

Ils présentent aujourd'hui le deuxième épisode des « *Grands ensembles* ». L'épisode 1 de l'exposition était constitué de portraits et de vidéos et mettait en scène les habitants des HLM.

Après l'expo, les gens pourront décrocher et emporter une oeuvre. Cette année, l'exposition ne se déroulera pas à la médiathèque, mais au sein même de cet appartement. Chaque pièce a été réaménagée pour accueillir des portraits en noir et blanc, des projections de vidéos...

Le but du projet des « *Grands Ensembles* » est pour Emmanuel Ligner et Tesslye Lopez d'associer l'esthétique au documentaire. Mettant les habitants à l'honneur, les artistes sont soutenus par la mairie de Saint-Herblain dans le cadre de l'accompagnement culturel du Projet de rénovation urbaine.

Créer un lien

Chaque image est née au rythme des

rencontres et des ateliers improvisés organisés dans la résidence. La réception positive des deux artistes a été permise par la prise de contact des animateurs avec les habitants. Pour élaborer ce projet, il leur fallait s'intéresser aux modes de vie du Sillon de Bretagne et surtout créer un lien avec les photographiés.

Au total, une trentaine de portraits pourront être admirés. Dimanche, à la fin de l'exposition, les gens sont invités à venir décrocher une oeuvre et à l'emporter. Une conclusion à l'image du projet, Emmanuel Ligner et Tesslye Lopez donne une note plus sociale à l'art.

Charlotte Nonnet

Repères

Exposition à l'appartement
1410, 7 avenue de l'Angevinière.

Aujourd'hui de 18 h à 21 h
(vernissage à 19 h), le vendredi
7 de 16 h à 20 h, le samedi 8 et
le vendredi 9 de 14 h à 18 h.